



NOUVELLE LIGNE

Créteil > Villeneuve-Saint-Georges

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jour 30 septembre 2022

ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS DONNE LE COUP D'ENVOI DES TRAVAUX DU CÂBLE C1 À CRÉTEIL

Île-de-France Mobilités donne le coup d'envoi des premiers travaux de son projet aérien de mobilité urbaine, le Câble C1 qui reliera les villes de Créteil à Villeneuve-Saint-Georges en desservant Valenton et Limeil-Brévannes. Un démarrage qui sera effectif le 26 septembre 2022 avec des premiers travaux pour préparer la future station de Créteil-Pointe du Lac. L'avant-projet du Câble C1 a été approuvé en février 2022 après avoir été déclaré projet d'utilité publique en octobre 2019.

Cette solution de mobilité innovante unique en Île-de-France désenclavera les villes traversées en permettant le franchissement de nombreuses coupures urbaines.

Des premiers travaux concessionnaires à la station Créteil-Pointe du Lac

Les premiers travaux du Câble C1 démarreront le 26 septembre à Créteil sur la Route de Pompadour (RD1) au niveau de la station Créteil-Pointe du Lac (M8). Ils ont pour but de libérer l'espace au sol nécessaire à la construction du téléphérique en déplaçant notamment les réseaux souterrains d'assainissement, d'eau et de transport d'électricité.

Prévus du 26 septembre 2022 à l'été 2023, ils auront lieu du lundi au vendredi de 8h à 17h. La circulation routière ne sera pas interrompue durant leur durée à l'exception de la nuit du 26 au 27 septembre où une déviation sera mise en place. Certaines voies de circulation seront ponctuellement neutralisées suivant les phases de travaux. La circulation sera garantie sur une voie dans chaque sens quel que soit la période du chantier. La vitesse sera limitée à 30 km/h à l'endroit des travaux pour des raisons de sécurité des équipes. Pendant l'ensemble de ces travaux, les usagers sont invités à la plus grande prudence en respectant scrupuleusement la réglementation précisée par la signalisation mise en place pour leur sécurité et celle des intervenants.

Le Câble C1 : un projet inédit de transport public aérien en Île-de-France

Le Câble C1 sera le premier téléphérique d'Île-de-France. Il reliera les villes de Créteil à Villeneuve-Saint-Georges en passant par les villes de Valenton et Limeil-Brévannes. **Il desservira cinq stations pour un parcours total de 4,5 kilomètres** : Créteil-Pointe du Lac (Créteil), Temps Durables (Limeil-Brévannes), Émile Zola (Valenton), Émile Combes (Limeil-Brévannes) et Bois Matar (Villeneuve-Saint-Georges).

Le Câble C1 est un projet sous maîtrise d'ouvrage d'Île-de-France Mobilités financé par l'État, la Région Île-de-France et le Département du Val-de-Marne. Ce nouveau transport en commun fera partie intégrante du réseau francilien. Il sera également intégré à la tarification francilienne sans aucune différence avec une ligne de tram, de bus ou de métro.

Une solution de mobilité innovante adaptée aux enjeux du territoire...et aux attentes des usagers

Le Câble C1, a pour but de désenclaver les villes traversées en proposant à ses habitants un accès facilité à d'autres moyens de transports, notamment le métro. Il répond en effet aux besoins des territoires qu'il traverse en :

- apportant des solutions de mobilité aux usagers sans pour autant surcharger le réseau routier déjà très sollicité et en s'affranchissant des nombreuses coupures urbaines du territoire (réseaux ferroviaires, lignes RTE...);
- créant une liaison directe, en transports collectifs, entre les villes et quartiers traversés et Créteil, un pôle de destination majeur du département du Val-de-Marne.

Assis dans des cabines de dix personnes (dont deux places prioritaires), les usagers pourront profiter d'un trajet confortable d'une **durée d'environ 18 minutes pour relier Bois Matar à Créteil-Pointe du Lac**, où ils bénéficieront de connexion à la ligne de métro 8 et à plusieurs lignes de bus.

Avec ce nouveau mode de transport, les usagers pourront bénéficier d'une cabine toutes les 30 secondes tout au long de la journée. Il s'agit d'une fréquence unique dans le monde des transports en commun. Ces cabines permettront d'accueillir des vélos, des poussettes, les PMR et offriront 100% de places assises.

Toutes les stations du Câble C1 seront de plain-pied, le rendant donc **100 % accessibles à tous**, une première mondiale pour un téléphérique comportant 5 stations.

1 600 personnes pourront être transportées par heure et par direction aux heures de pointe, 11 000 voyageurs par jour à la mise en service sont ainsi attendus

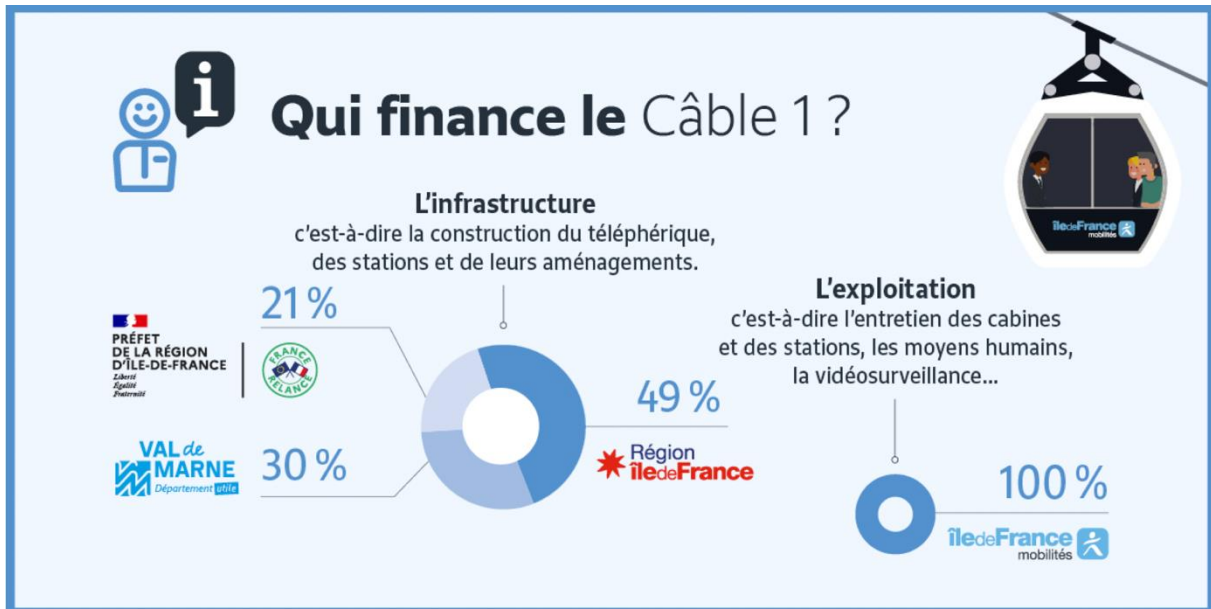
Une cabine prototype pensée pour intégrer des évolutions et ayant pour but d'optimiser les aménagements intérieurs est d'ores et déjà en cours de construction.

Toutes les informations sur les travaux sont à retrouver sur : cable1.iledefrance-mobilites.fr et sur la page facebook @CableC1idfm

Les prochaines étapes du Câble C1

- Jusqu'à fin 2022 : travaux concessionnaires
- Début 2023 jusqu'à à l'été 2024 : travaux d'infrastructures
 - Réalisation des stations
 - Levage des pylônes
 - Tirage du câble
- 2025 : essais, marche à blanc et mise en service

Les financeurs du projet



Contacts presse :

Amélie Lange : amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr – 01 82 53 80 90 – 07 60 10 95 05

Sébastien Mabile : sebastien.mabile@iledefrance-mobilites.fr – 01 47 53 28 42 – 06 15 39 21 58



